

Nombre de conseillers : 11 L'an deux mille vingt-quatre le 15 février à seize heures. Le Conseil
En exercice : 11 Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est
Présents : 5 réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous
Absents : 6 la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 8 Présent(e)s : BERNA Martine, CABROL Jacqueline, MILHET Benoit,
Pour : 8 MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian.

Contre : 0

Abstention : 0

Absent(e)s représenté(e)s :

CATALA Gérard : procuration à CABROL Jacqueline

RUIZ Benoit : procuration à BERNA Martine

TONON Yannick : procuration à MILHET Benoit

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc, AUSSILLOU Pierre, KAMILLE Abou-
kanh,

*Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 06/02/2024, le conseil,
conformément à la loi, délibèrera quel que soit le nombre de membres
présents.*

Secrétaire de séance : RAYSSEGUIER Christian

Délibération N°2024_D06

Objet : Renouvellement du contrat de location de Mr PETZEV.

Date convocation :

Le 9 février 2024

Mme Le Maire explique au conseil que la commune loue un local à Mr PETZEV
Ilko d'environ 70m² à usage de garage.

Date affichage :

Le 9 février 2024

Le bail est consenti et accepté moyennant un loyer à payer au bailleur d'un
montant de 150€.

Mme Le Maire propose au conseil le renouvellement du bail à Mr PETZEV Ilko
pour une durée de 1 an et pour un loyer de 150€ mensuel.

Après délibération :

Le conseil municipal accepte le renouvellement du bail à Mr PETZEV Ilko pour
une durée de 1 an et pour un loyer de 150€ mensuel.

Fait à Boissezon le 15 février 2024,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :

Le 15 février 2024.